

COMPTE RENDU DE L AG DE SJE DU SAMEDI 28 JANVIER 2017.

Personnes présentes : 45 - procurations : 12 - le quorum est atteint.

L'assemblée générale débute par un discours de bienvenue de Claire CATHALA, Présidente de Saint Jean Environnement. Elle énonce l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

- Accueil et émargement des participants.
- Présentation du déroulement de l'AG.
- Bilan financier.
- Bilan moral.
- Approbation des bilans.
- Projets et échanges.
- Démissions du bureau et candidatures.
- Apéro dînatoire et galette.

Avant d'aborder le bilan financier Claire CATHALA présente tous les membres du bureau de l'association.

BILAN FINANCIER :

René présente le bilan financier (voir annexe 1).

Claire CATHALA explique les trois demandes de subventions adressées à la mairie :

- . Une demande pour des frais de fonctionnement (refus de la mairie)
- . Une demande pour le 1^{er} vagabondage (1200 € demandés, 900 € accordés)
- . Une demande pour les conférences (1200 € demandés, 900 € accordés).

Claire CATHALA remercie la mairie pour l'attribution de ces deux subventions.

Vote du bilan :

Contre : 0

Abstentions : 0

Le bilan est voté à l'unanimité.

BILAN MORAL :

PRESENTATION DES TRAVAUX DES COMMISSIONS :

Clinique St Jean, contournement ouest, et urbanisme :

La présentation est faite par Bernard LAPORTE :

Clinique St Jean :

- Actions pour obtenir des parkings enfouis ou en silo, et en nombre suffisant
- Enquête publique ; peu de résultat suite à nos interventions.

Contournement Ouest :

- Etude d'impact environnemental (menée par SJE avec l'aide d'un stagiaire universitaire) : prise de conscience de l'extrême gravité des conséquences.
- Procédure de concertation publique en septembre, interventions de SJE :
 - Hostilité au projet présenté : futur cauchemar pour St Jean de Védas
 - SJE se positionne pour un projet à minima
 - SJE demande des mesures compensatoires : création d'un vaste Parc Naturel Urbain, ...

Urbanisation :

- SJE s'interroge sur les conséquences de la multiplication des programmes immobiliers. Au rythme actuel, St Jean de Védas pourrait atteindre 20.000 habitants en 2025.
- Absence de planification : vers un déficit d'espaces publics et d'infrastructures, la végétation en ville disparaît, des édifices de caractère rasés...
- SJE demande à la Municipalité de mettre en œuvre des projets compensatoires.

Communication : Echo-Info, Echologique, site WEB :

La présentation de l'Echo Info et de l'Echologique est faite par Yanick DUMAS (voir annexe 2 et annexe 3).

Ensuite Béatrice CALVAYRAC nous présente le site WEB de l'association avec toutes les informations qui sont régulièrement réactualisées.

Elle nous donne quelques résultats concernant la consultation du site :

- visites du site : 1849 (pour comparaison 876 en 2015),
- pages les plus visitées :
 - paniers bio : 77
 - parcours découverte : 100
 - informations pratiques (déchets) : 211
 - festival fleur de vie : 276.

Paniers Bio :

Michel MAGUET fait le compte rendu de l'année écoulée (voir annexe 4).
Baptiste, responsable aux Jardins de Bentenac (qui nous livre les paniers) annonce le départ de Marco à compter du 1^{er} mars. Il rappelle l'historique de la livraison de ces paniers et son organisation.

Ateliers cuisine :

En remplacement de Gilles LOISON Claire CATHALA nous présente les deux ateliers qui ont eu lieu les 12 et 19 mars 2016 (voir annexe 5).

Gaspillage alimentaire :

Nous avons signé une convention avec le collège de St Jean de Védas pour participer à une étude sur le gaspillage alimentaire.
Christine GAUTRON présente les trois ateliers auxquels nous avons participé (voir annexe 6).

Commission Eau :

Michel MAGUET présente le travail réalisé par le SYBLE sur les deux cours d'eau de notre commune : le Mosson et le Rieucoulon (voir annexe 7).
A la suite de ce travail le technicien du SYBLE a organisé une descente de la Mosson en canoë.
Claire CATHALA et Yanick DUMAS y ont participé (voir annexe 8).

Projet Eléanus et ligne 5 :

SJE a été contacté pour participer à la collecte de feuilles de végétaux le 5 de chaque mois (action qui participe au travail du collectif de la ligne 5) pour une étude de la pollution par les particules ferreuses et les particules fines. Cette étude mise en place par Pierre CAMPS (professeur à la faculté des sciences) dans le cadre d'un master 1.
Bernard LAPORTE et Mireille PELLETIER ont participé à cette collecte.
Les résultats de cette étude nous ont été présentés le 5 juillet.
Mireille PELLETIER présente cette action (voir annexe 9).

Gare de la Mogère :

Ce dossier est suivi par Joël BRESSON qui nous le présente (voir annexe 10).

Participation à la vie de la commune :

Cette année deux réunions ont eu lieu avec la maire de St Jean de Védas : le 15 mars et le 15 novembre. Elles ont permis un échange sur les problèmes de la commune.

Bernard LAPORTE en fait le compte-rendu :

Les sujets abordés sont essentiellement le contournement ouest de Montpellier, l'urbanisation galopante (l'ancienne cave coopérative, les parkings à la clinique Saint Jean) et les problèmes de circulation à St Jean de Védas, la coupe des arbres, les problèmes que pose l'ancien site Léro près de la Mosson avec son unité de production de béton implantée illégalement, ainsi que les installations sauvages dans la garrigue. Lors de la dernière réunion a été abordé le projet de SJE d'une étude sur la faisabilité d'un parc national urbain (subvention de 3000 € demandée à la mairie). Madame le Maire, d'abord étonnée de cette demande a paru ensuite ~~très~~ intéressée par ce projet.

Plan local de déplacement :

Une réunion publique a eu lieu en novembre 2016. Saint Jean Environnement y a participé. C'était une réunion d'information pour présenter le diagnostic du cabinet de consultants chargé du projet.

Compteurs Linky :

Une réunion publique a eu lieu en septembre 2016. Gilles LOISON y avait participé. Claire CATHALA nous en fait la présentation à sa place (voir annexe 11).

A noter que si le compteur électrique est à l'intérieur de la maison on peut s'opposer à l'installation de ce compteur Linky, si le compteur est à l'extérieur c'est beaucoup plus difficile.

Dans un écho info un article avait paru mais nous n'avons pas eu de retours de nos adhérents pour lancer une pétition (que la maire de St Jean de Védas s'était engagée à transmettre).

Avant d'aborder le thème suivant, une adhérente de SJE informe l'assemblée des problèmes d'ondes électromagnétiques liés aux antennes installées à St Jean de Védas et en particulier celles du château d'eau. Un échange a lieu. C'est un sujet qui devra être abordé prochainement par SJE mais aussi par les védasiens concernés.

Vagabondage n°1 :

Le 22 mai 2016 Saint Jean Environnement a invité les védasiens à son premier vagabondage écologique.

Martine THOMAS nous le présente (voir annexe n°12).

Documentaires présentés à la médiathèque :

Deux films ont été présentés :

- Sur la piste des requins aux Seychelles : film réalisé par Yanick DUMAS.
- Demain : deux sessions ont été nécessaires en raison du nombre important d'inscriptions.

Yanick DUMAS présente ces deux films (voir annexe 13).

Participation de SJE à des manifestations :

- Fleurs de Vie le 1^{er} mai 2016
- Forum des Associations le 04 septembre 2016
- Fête de la courge le 16 octobre 2016

Vote du rapport moral :

Contre : 0

Abstentions : 0

Le bilan est voté à l'unanimité

Les jardins partagés :

SJE participe à la création de l'association des jardins familiaux (jardins de la Capouillère). Christine GAUTRON présente cette action (voir annexe 14).

L'Accorderie :

Le 2 décembre 2016 Saint Jean Environnement a organisé la présentation de l'Accorderie qui est un réseau d'échanges de services. Le projet est de créer une permanence à St Jean de Védas qui concernerait les villages de l'ouest de Montpellier. Christine GAUTRON présente ce concept et notre intervention. (Voir annexe 15).

Projets :

- les deux conférences prévues en 2016 sont reportées en 2017 et présentées à la médiathèque Jules Verne :

. Le 3 février 2017 : protection des zones lagunaires et des étangs littoraux. Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la semaine mondiale des zones humides.

. Le 3 mars 2017 : les gaz de schiste.

- Parution du prochain écho info n° 6 à la fin février. Nous prévoyons d'éditer un numéro tous les deux mois.

- Soirée soupe le jeudi 23 février 2017 à la salle de la cheminée au Chai du Terral à compter du 18 H 30 au moment de la livraison des paniers bio.

- Les orgues d'Hibernia : c'est un conte à destination des collégiens qui interroge sur le réchauffement climatique. Nous avons été sollicités pour animer un débat autour de cette thématique une semaine après le spectacle qui aura lieu le 21 mars 2017.

- Sortie cueillette de salades en garrigue : fin mars – avril 2017 ;

- Seconde participation à l'action du collège auprès des élèves sur le gaspillage alimentaire et le tri des déchets sous la responsabilité d'E. ALBERTINI professeure de SVT (prévue au printemps 2017).

- Etude de faisabilité de création d'un parc naturel urbain (PNU) : le projet est présenté par Bernard LAPORTE (voir annexe 16). Il nécessitera la contribution d'un stagiaire Master2 pendant une période de 4 mois pour laquelle il devra percevoir une gratification financière. Nous avons fait une demande de subvention exceptionnelle de 3000 € auprès de la municipalité.

- 2^{ème} vagabondage écologique : il aura lieu le dimanche 14 mai (ou le dimanche 21 mai en cas de mauvais temps). Le matin sera consacré à la découverte de l'environnement naturel et l'après-midi sera consacrée à la connaissance du patrimoine de notre ville.

- Journée de l'arbre : elle est prévue à l'automne pour mettre en valeur les arbres remarquables de la commune. Une conférence est envisagée sur ce thème.

- Parution d'un nouveau numéro de l'écho-logique à l'occasion du forum des associations du premier dimanche de septembre.

- Sortie à la grotte Chauvet en octobre sur un week end avec hébergement en gites.

- Film sur la chimie verte : si ce film est terminé avant la fin de l'année nous prévoyons de le présenter à la médiathèque Jules Verne dans le cadre du mois du film documentaire (voir annexe 17). Nous avons obtenu une subvention de 5000 € sur la réserve parlementaire du député de notre circonscription (JL ROUMEGAS) pour la réalisation de ce film.

DEMISSION STATUTAIRE DE MEMBRES DU BUREAU ET CANDIDATURES :

Yanick DUMAS, Jean Nayrolles, Béatrice CALVAYRAC sont démissionnaires.
Yanick dépose à nouveau sa candidature.

Claire CATHALA demande si dans l'assemblée d'autres candidats souhaitent intégrer le bureau. Aucune personne ne se manifeste.

Claire CATHALA précise que deux personnes absentes ce jour souhaitent intégrer le bureau de l'association. Il s'agit de Luc ROBIN et de Frédéric TSITSONIS.

La présidente invite l'assemblée à s'exprimer.

Pour conclure la soirée Claire CATHALA invite tous les participants à partager un apéritif dînatoire préparés par les membres du bureau et des adhérents de l'association.

ANNEXE 1

Assemblée Générale SJE 28 janvier 2017

Bilan Financier 2016

| Recettes | | Dépenses | |
|--------------------|------------|-------------------------|------------|
| Avoir précédent | 2380 € | Frais de fonctionnement | 384 € |
| Adhésions | 1585 € (1) | Animations | 1275 € (3) |
| Subventions mairie | 1800 € (2) | Journal Echologique | 450 € |
| Don | 40 € | Assurances | 108 € |
| | | Frais de Banque | 63 € |
| | | Divers | 130 € |
| TOTAL | 5805 € | Total | 2410 € |

SOLDE : + 3395 €

(1) 133 adhérents dont 41 couples + 230 € par rapport à 2015

(2) 900 € pour le « vagabondage »
900 € pour les conférences

(3) dont 900 € de subventions

ANNEXE 2

ECHO INFO ET ECHOLOGIQUE

Pour mieux informer nos adhérents, nous avons rédigé et distribué par mail 4 Echo Info de 2 à 3 pages. Ils rendent compte tous les 2 mois des travaux du bureau et des activités de SJE. Afin de savoir s'il était bien lu et apprécié, nous avons rédigé un questionnaire pour savoir s'il fallait faire évoluer la formule.

Un Echologique de 4 pages a été concocté et distribué en septembre.

Nous faisons appel à des bénévoles pour la distribution dans tous les quartiers de la ville.

ANNEXE 3
QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION de l'ECHO- INFO

Soucieux d'améliorer notre communication auprès des adhérents et des sympathisants de SJE, nous vous remercions de nous accorder quelques minutes pour renseigner ce questionnaire et le déposer dans l'urne à l'entrée de la salle;

AG samedi 28 janvier 2016

âge : moins de 26 ans entre 26 et 50 ans plus de 50 ans

sexe : féminin masculin

➤ **Fréquence de parution de l'Echo-info :**

pas assez

adapté

trop fréquent

➤ **Format de l'Echo-Info en deux pages :**

adapté

pas adapté

Quel format vos semblerait-il le plus adapté :

➤ **Présentation des articles**

très clair

assez clair

peu clair

➤ **Intérêt des articles**

très intéressant

assez intéressant

peu intéressant

non intéressant

➤ **Quelles améliorations souhaiteriez-vous ?**

➤ **Satisfaction générale**

très satisfait

assez satisfait

peu satisfait

pas du tout satisfait

Précisez pourquoi ?

➤ **Autres commentaires**

* pour nous contacter, soit par téléphone, soit par mel..... ?

ANNEXE 4

LES PANIERS BIO

Cela fait maintenant 7 ans que l'association St Jean Environnement organise la distribution des « Paniers Bio » sur la commune. A l'origine, cette distribution avait lieu en plein air, été comme hiver, au pied de la cave coopérative, déjà avec les Jardins de Bentenac avec qui nous collaborons toujours. Je trouve qu'il faut de la constance et de la motivation pour être présent tous les jeudis soir auprès des producteurs et des consommateurs qui nous accompagnent. Merci à Claire, Yanick, Janine et René qui ont œuvré pour la mise en place de cette initiative.

Après quelques déménagements, nous sommes maintenant établis à la Salle des Granges et nous avons maintenu l'offre de distribution faite aux adhérents avec du miel, des confitures, des fruits, du pain, des produits de l'Aveyron (viande, volailles et fromages), des raviolis et des truites de l'Ariège.

Quelques chiffres, en 2016 sur St Jean, 935 paniers de légumes ont été distribués (91 de moins qu'en 2015) soit un chiffre d'affaires de plus de 14 000€ pour Bentenac. La moyenne hebdomadaire 2016 était donc de 19,5 paniers par semaine sur 48 semaines. Nous attribuons cette baisse à l'ouverture du magasin Locavorium à St Jean ainsi qu'à l'ouverture d'un certain nombre de magasins bio dans la périphérie-ouest de Montpellier. Le comportement des consommateurs évolue et les gens se tournent lentement mais sûrement vers les produits bio et locaux et cela nous réjouit. Notre présence au forum des associations, à la fête de la courge, au festival Fleur de Vie, nous a permis de faire connaître les différentes actions de l'association et d'accroître notre liste de contacts qui s'élèvent à près de 364 adresses mail. Nous sommes surtout très heureux de rencontrer de nouvelles jeunes familles qui viennent régulièrement «aux paniers ».

Autre nouveauté, la mise en service par Bentenac d'un site Internet dédié à la commande des légumes, du pain et des fruits. En effet, Baptiste avait besoin d'un outil permettant d'uniformiser les prises de commande sur tous les sites où il livre ses produits. J'ai l'impression que chacun s'est approprié assez facilement cette nouvelle manière de passer commande et de régler par carte bancaire si on le souhaite.

Je voudrais vous dire le plaisir que nous avons Mireille, René et moi à vous envoyer notre petit mail hebdomadaire et surtout celui de vous retrouver tous les jeudis avec Baptiste ou Marco.

Faites-nous part de vos remarques, de vos idées, de vos critiques que ce soit au

niveau de l'organisation ou au niveau de la qualité des produits distribués. Tout cela sera constructif afin de vous proposer des aliments de qualité qui vous garderont en pleine forme, ce qui me semble être le cas. Merci de votre attention.

ANNEXE 5

ATELIERS DE CUISINE

Les samedis 12 et 19 mars 2016, nous avons proposé de cuisiner comme dans la Rome Antique.

Venez découvrir avec Gilles LOISON, archéologue et gastronome, les secrets de la cuisine romaine et apprendre à confectionner un repas selon les recettes d'Apicius. Apicius Marcius Gavius (né vers -25 et mort en 35 de notre ère) a été le cuisinier des Empereurs Auguste et Tibère. Il a initié de nombreux recueils de livres de cuisine.

Au menu de ces ateliers gustatifs et culturels :

En entrée, le **Moretum** à base de fromage de chèvre et d'herbes aromatiques

Le **Minutal de Matius** est un sauté de porc aux pommes avec son accompagnement Pastinacae **Molle** ou purée de panais d'après Apicius.

En dessert, nous élaborerons un gâteau de semoule aux amandes ou **Apothernum**.

Les ateliers auront lieu le samedi après-midi à partir de 14H00, jusqu'à 18H00 environ, uniquement sur inscription.

Attention places limitées à 10 par atelier. La participation sera de 10 à 15€ en fonction du coût des ingrédients.

Chacun des cuisiniers ou cuisinières repartira avec le plat, son accompagnement et le dessert ainsi que les recettes de cuisine et leurs origines.

Venez nombreux découvrir ces recettes oubliées mais ô combien délicieuses.

[Ce soir](#): Lucullus dîne chez Lucullus

Lucullus, général romain.

La légende dit que fastueux et fin gourmet, il se serait étonné, un jour où il était seul à table, qu'on lui servit un modeste repas. Son cuisinier convoqué aussitôt répondit qu'il n'avait pas cru devoir préparer un repas somptueux puisqu'il n'y avait pas d'invités. Lucullus lui répondit alors cette phrase devenue célèbre et qui fit grand bruit à l'époque: "[Ce soir](#) Lucullus dîne chez Lucullus!"

Ainsi, à l'image de Lucullus, lorsque nous faisons un festin à notre domicile sans raison particulière on peut dire, selon l'expression consacrée, "Lucullus dîne chez Lucullus".

ANNEXE 6

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE AU COLLEGE

SJE a signé une convention avec le collège Louis Germain de Saint Jean de Védas pour sensibiliser les collégiens au gaspillage alimentaire.

Élisabeth Albertini, professeure de SVT, maître d'œuvre du projet, a travaillé avec les élèves sur la lutte contre le gaspillage alimentaire au collège (pesée des aliments non consommés, à noter que les relevés ont révélé que 24 % de la nourriture étaient jetés à la poubelle à la fin du repas).

Les bénévoles de l'association sont intervenus, à deux reprises, sur des ateliers lors de la pause méridienne entre le 17 mai et le 3 juin.

Après le déjeuner, les élèves ont été invités à 3 ateliers de 20 minutes.

- Avec le 1er atelier, Il s'agissait d'échanger avec eux sur les notions d'équilibre alimentaire, de besoins et d'apports nutritionnels par le biais de la diversité des aliments
- Le 2ème présentait un questionnement sur le devenir des aliments non consommés sur les possibilités de limiter les déchets alimentaires, de recycler les déchets.
- Le 3ème atelier s'organisait autour du tri des déchets selon les modalités de répartition des déchets dans les poubelles prévues pour chaque type de déchets.

Au cours des différents échanges, des propositions ont été faites par les élèves

pour limiter le gaspillage à la cantine,

Se servir soi-même pour prendre sa portion ou choisir la quantité des portions selon l'appétit : petite, moyenne, grande.

Améliorer la qualité des aliments proposés, avoir la possibilité de reprendre des entrées à la place du plat principal.

Donner à ceux qui ont faim pour ne pas gaspiller.

Possibilité de prendre une entrée + un plat.

Donner les restes à des animaux.

Ne pas mettre trop de sauce car la sauce gâche le repas.

Plus de poisson : pour les végétariens ou ceux qui ne veulent pas de viande.

Trier les déchets.

Une meilleure présentation des plats.

ANNEXE 7

RESTARATION DES CAPACITES D'ECOULEMENT DES COURS D'EAU APRES LES CRUES DE L'AUTOMNE 2014

Suite aux inondations de l'automne 2014, il était nécessaire de restaurer les capacités d'écoulement des cours d'eau de l'Hérault. Sur la commune de St Jean, le chantier a débuté fin mars et s'est achevé fin mai 2016. C'est le SYBLE syndicat du bassin du Lez, qui a supervisé les travaux confiés à une entreprise ariégeoise. Les 11,5 kms de berges du côté de St Jean ont été parcourus en canoë et les intervenants ont consigné et marqué tous les travaux à réaliser : enlèvement des déchets, blocs divers, bois mort, embâcle, abattage des arbres morts ou malades (ormes notamment) et consolidation des berges par abattage des arbres risquant de s'effondrer. Une DIG, déclaration d'intérêt général, a autorisé l'entreprise à travailler chez les propriétaires riverain des berges qui ont tous favorisé l'accès à la rivière, sauf un. Les arbres abattus et débités sont restés sur place à disposition des propriétaires et les branchages broyés. J'ai assisté à 3 réunions de chantier avec le SYBLE, l'entreprise SATF et Mr Barel de la municipalité. J'ai apprécié la connaissance du terrain et le professionnalisme de tous les intervenants ayant à cœur de réaliser un travail de qualité. Mr Didier du Syble , Mr Ichtar de la SATF et Mr Barel collaborent étroitement et de façon constructive. La Mosson et le Rieucoulon sont nettoyés ; la Mosson coule paisiblement, c'est une richesse pour la commune, et c'était un plaisir de randonner sur les berges. Le Rieucoulon, à sec en cette période, voit son lit s'agrandir du fait d'effondrement de berges sur certains secteurs. Le propriétaire du club équestre de la Lauze, Mr Treillet s'est opposé au passage de l'entreprise sur son terrain et les travaux ont donc été réalisés à partir d'une barque sur la Mosson. Cette barque a ensuite été volée de nuit. Lors d'une précédente intervention en 2013 sur les berges, le SYBLE avait constaté des remblais et des bennages illicites sur son terrain en bordure de Mosson et un PV dressé par la police municipale à l'encontre du propriétaire.

Coût de l'opération (Marché public) 71 737€ TTC

Prise en charge : Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse : 30% TTC
Montpellier Métropole pour la Mosson seule 20% HT
Conseil Régional 15% HT
Etat 25% HT
Commune Reliquat donc environ 10%

ANNEXE 8

INSPECTION DE LA MOSSON EN CANOE

Le 4 novembre avec des personnels du Syble, de la métropole, de la ville de Montpellier, du club de canoë de Montpellier et 2 membres de SJE

Descente en canoë pour inspecter les travaux de désembaclement sur 6,5km de Grabels (du parking menant à la source de l'Avy) jusqu'à Juvignac (Pont Romain).

Il faut souvent tirer le canoë car peu d'eau sauf dans les passages ou il y a des retenues d'eau qui permettent la navigation.

Le travail a été très bien fait. Il ne subsiste qu'un tronc d'arbre en travers de la rivière qui sera découpé. La rivière est propre, mais au niveau de la Paillade, il y a beaucoup plus de déchets et en arrivant sur Juvignac, l'eau ne donne pas envie de s'y baigner. Pourtant en amont, elle est très claire et la rivière est très sauvage. On ne voit pas d'habitation sur toute la descente, juste le théâtre de la Paillade. Zone ou les dernières inondations ont fortement dégradé un seuil qui n'est plus circulaire. C'est avec stupeur que nous avons découvert que les tribunes du Stade de la Mosson ont été construites dans le lit de la rivière sur pilotis.

ANNEXE N°9

COLLECTIF LIGNE 5 ET PARTICIPATION A L ETUDE ELEANUS

En avril 2015 le bureau de SJE avait adhéré au collectif de la ligne 5 (pour rappel ce collectif a été mis en place à la suite du refus du maire de Montpellier et président de la métropole de donner suite à ce projet). SJE a continué à participer régulièrement aux réunions le 5 de chaque mois.

Dans le cadre de ce collectif une étude scientifique a été menée en 2016 sur la pollution par les particules fines et les particules ferreuses le long de la ligne 5 par Pierre CAMPS, chercheur au CNRS avec l'aide d'un étudiant en master 1. Deux membres du bureau ont participé à la collecte des feuilles le 5 de chaque mois (feuilles de lierre, de laurier tin et de laurier rose) à des endroits très précis de St Jean de Védas en zone protégée, en zone proche du tramway et en zone proche des routes.

Le 5 juillet les résultats de l'étude ont été présentés à la faculté des sciences. A savoir que dans la nature 90 % des particules fines sont d'origine naturelle et 10 % sont dus à l'activité humaine. En ville c'est l'inverse 10 % sont d'origine naturelle et 90 % sont dus à l'activité humaine. Les particules fines sont indispensables à la formation des gouttes de pluie. Les résultats ont été un peu surprenants car contrairement à ce que l'on attendait, la pollution des particules fines et des particules ferreuses n'est pas beaucoup plus importante en milieu routier que près du tramway. Le frottement des roues sur les rails du tramway polluerait autant en particules ferreuses que les voitures. On a trouvé aussi des nano particules. La pluie ne lessive pas la pollution car les particules sont incrustées.

Cette étude a permis de confirmer que la méthode 'magnétique' mise au point par Pierre CAMPS et son laboratoire constitue un outil précieux pour cartographier la pollution atmosphérique par les particules.

Pierre CAMPS prépare un projet beaucoup plus important et le proposera à l'ADEME ; il s'agit de caractériser les particules selon leur taille, provenance et composition chimique (toxicité), toujours à partir de collecte de feuilles d'arbres et leur analyse par procédé magnétique.

L'avenir de la ligne 5 semble s'être éclairci. Le 7 avril 2016 le maire de Montpellier a annoncé que le projet était relancé mais sur un trajet

moins coûteux. Ce nouveau projet éviterait le Parc Montcalm, desservirait des quartiers oubliés comme Estanove, la route de Lavérune Figuerolles. Les premiers tronçons réalisés iraient à Agropolis ce qui permettrait de desservir des quartiers universitaires oubliés par les lignes précédentes. La déclaration publique de la ligne 5 est valable jusqu'à la fin 2018, on peut donc supposer que les travaux de cette partie nord démarreront avant, sinon toute la procédure devra être reprise depuis le début.

La ligne 5 n'a pas encore démarré mais on parle déjà de la ligne 6 qui rentrerait dans le projet du maire de Montpellier pour les élections municipales de 2020.

ANNEXE 10

LA GARE DE LA MOGERE

Que ce soit le Contournement Ouest de Montpellier, la desserte de l'approvisionnement de nos salles à manger, les transports par le rail, les déplacements urbains en Tram, il faut bien que nous comprenions qu'il s'agira toujours du respect et de la protection de notre Environnement tel que nous essayons ici de le forger tout au long de l'année. Dans cet esprit je voudrais vous entretenir de la problématique qui est venue s'incruster dans la réalisation et le devenir de la gare de La Mogère.

A/ Que devait être ce Point d'Accueil de Voyageurs ?

~ Initiée pour faire face aux soi-disantes prévisions de saturation de la gare Saint Roch de Montpellier, cette future gare est située près du Château de La Mogère, donc à l'Est de Montpellier, et est placée sur le trajet du Contournement ferroviaire à grande vitesse de Nîmes /Montpellier. Elle devait sitôt après sa réalisation, accueillir au moins 22 trains par jour selon les dires de la S.N.C.F.

~ La première chose qu'elle aurait dû assurer est bien sûr la sécurité des voyageurs : Mais même pas, puis qu'il a fallu refaire des travaux non prévus pour contrer et compenser son édification sur un terrain en partie inondable ! Il n'y a qu'à se souvenir de la situation de certaines gares parisiennes il y a peu de temps pour évaluer les risques futurs.

~ Le choix du site d'implantation a été tel qu'il n'y a pas l'ombre de desserte de transports en communs pour l'instant ; Traine vaguement un projet de la prolongation de la L1 du Tram, ...avec 50 Millions d'euros en plus.

~ Enfin et principalement les voyageurs ne pourront pas, là, transiter du T.E.R au T.G.V ou vice versa : L'Erreur avec un grand « E » : Il faut impérativement qu'un tel projet permette ces transits essentiels et donc que le site choisi soit au confluent de la ligne dite « historique » soit celle que nous prenons actuellement, avec celle du C.N. M (Contournement à grande vitesse Nîmes/Montpellier) en cours de construction.

B/ Ceci étant établi, de plus, plusieurs recours en justice ont été déposés. L'un a été rejeté déjà, mais il reste celui ayant trait à la forme juridique adoptée pour cette opération, dite : »Participation Public/Privé « soit « P.P.P ». Avant même que la Justice se soit prononcé, les milieux professionnels et politiques à la fois dénigrent ce type de statut sous sa forme actuelle. Donc ...Wait and see !

C/ Un point de rupture s'est produit récemment, en Juin 2016. La Région avait en effet de nouveau demandé à la S.N.C.F combien de trains passeront par

jour lorsque la gare sera terminée et la S.N.C.F alors a répondu deux, ou quatre passages de convoi par jour. La Région a alors pris la décision d'interrompre les paiements des sommes qu'elle devait payer pour sa construction.

D/ Afin de suivre cette réalisation dans son ensemble je me suis rendu tant au lancement des « Assises Régionales du Rail » qui avaient lieu à Montpellier au mois d'Octobre qu'à leur clôture dernièrement à Toulouse.

A cette dernière occasion j'ai pu parler personnellement quelques instants à Carole Delga, Présidente de notre région Occitanie , souhaitant lui poser une question essentielle concernant notre Commune . En effet, la Région s'étant dégagée, au moins pour un certain temps, de la charge financière de la gare de La Mogère, pouvons-nous espérer voir abondé le financement du démarrage de la ligne 5 du Tram ? Carole Delga m'a nettement répondu que nous n'avions plus à nous en faire pour la Ligne 5 et que, pour la région, son financement avait été avalisé en deux temps d'une part durant la période 2018/2021, et d'autre part en 2022/2025. ...Dont acte !!!

Pour ma part, il me semble que, maintenant, la parole est à La Métropole de Montpellier, à commencer par son Président Philippe Saurel et à S.N.C.F Réseau.

ANNEXE 11

COMPTEUR LINKY

Le 19 septembre 2016, nous avons assisté à la salle des granges à une réunion d'information publique sur le compteur Linky à l'initiative de la mairie de Saint Jean de Védas. ERDF, promoteur de ce projet, bien qu'officiellement invité pour nous informer, ne s'est pas déplacé. Seules deux associations : Robin des toits et Stop Linky sont venues nous présenter des arguments à charge très documentés, en insistant en premier sur le danger des ondes électromagnétiques, mais aussi le fait qu'ERDF pourra surveiller à tout moment notre consommation.

Le remplacement des compteurs se fera en "touche de panthère" pour ne pas mobiliser le public.

Lors de la réunion, il a été proposé de faire une pétition contre ces nouveaux compteurs. Notre association peut lancer cette pétition si nos adhérents le souhaitent.

ANNEXE 12

1^{er} VAGABONDAGE ECOLOGIQUE.

Le Dimanche 22 mai 2016, l'Association SJE a invité les Védasiens au premier vagabondage en garrigue et dans le village.

Ce vagabondage s'est décliné sur deux sites différents et en deux phases : le matin en garrigue, l'après-midi dans les rues de la commune.

La matinée a été consacrée à la découverte des panneaux sur la faune et la flore du parcours nature situé au-delà de l'école Alain Cabrol. Neuf équipes ont parcouru les sentiers à la recherche d'indices pour compléter le livret remis au départ du rallye.

Le but du rallye était de répondre à un maximum de questions dans un minimum de temps puisqu'il y avait un classement des équipes.

Les participants se sont retrouvés pour le repas partagé dans une salle du Chai du Terral.

Malgré un temps incertain, les équipes sont reparties l'après-midi à la recherche des traces du patrimoine de la commune. L'élaboration du questionnaire a été possible grâce au travail de Gilles LOISON qui a synthétisé les livres de Patrick Martinez relatant le passé de ST Jean de Védas. Ce vagabondage a mené les participants depuis le chai du Terral vers la rue du Pioch, le domaine du Claud, la place Victor Hugo et le monument aux morts.

A l'issue de ce double vagabondage les équipes gagnantes ont reçu des lots intéressants.

Les participants ont exprimé leur satisfaction sur le déroulement de la journée et nous ont vivement conseillés de renouveler cette sortie.

Rendez-vous est donné pour le prochain **vagabondage en mai 2017**

ANNEXE 13

DEUX PROJECTIONS A LA MEDIATHEQUE DE ST JEAN DE VEDAS

Le 4 Novembre

Documentaire : Sur la piste des Requins aux Seychelles...

Une expédition menée par des chercheurs de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de Sète, au large des Seychelles au cœur de l'Océan Indien...

Réalisé par Yanick DUMAS

Débat avec Pascal Bach de l'IRD

Le 18 et le 22 Novembre

Documentaire : Demain

César 2016 du meilleur documentaire !

Réalisation de Cyril Dion, Mélanie Laurent

Le film montre des solutions pour résoudre des crises écologiques, économiques et sociales à venir si rien ne change.

Durant leur voyage, ils ont rencontré les pionniers qui réinventent l'agriculture, l'énergie, l'économie, la démocratie et l'éducation.

En mettant bout à bout ces initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà, ils commencent à voir émerger ce que pourrait être le monde de demain.

ANNEXE 14

LES JARDINS DE LA CAPOULLIERE

La municipalité de Saint Jean de Védas a informé les védasiens dans le magazine « védazine » de novembre 2016, son intention de créer des jardins partagés sur le site de Roque-Fraisse.

Une première réunion a rassemblé une quinzaine de personnes fin novembre afin de proposer de créer une association gestionnaire des parcelles.

Le 14 décembre, le directeur des services Benoit Quèbre, propose à l'assistance de discuter d'un projet de statut d'association, dénommé « les jardins de la Capoulière ». Les 13 personnes présentes ont amendé le texte et se sont portées volontaires pour être membre du conseil d'administration. Martine et moi-même font partie de cette communauté. Nous avons élu les membres du bureau, dont je fais partie en tant que secrétaire adjointe.

Le 20, janvier 2017, Le président, Michel Evrard, le secrétaire, Laurent Lojacono et moi-même avons rencontré Madame le Maire et une délégation de la mairie pour commencer à réfléchir sur le règlement intérieur, les modalités d'attribution des parcelles et le calendrier du projet.

Le projet de règlement et les autres points seront discutés lors de la 1ère réunion du conseil d'administration, le 1er février 2017. Nous prévoyons un CA tous les mois jusqu'en juin 2017 et des rencontres avec la mairie afin de s'accorder sur la conception et la réalisation technique du projet

Le calendrier des étapes souhaité par la mairie prévoit une information complète dans le Védazine du 1er mai, l'étude des candidatures en juin et l'attribution des parcelles entre septembre et octobre 2017.

Le Président de l'association, Michel Evrard, finalise actuellement les documents pour la déclaration en préfecture.

ANNEXE 15

L ACCORDERIE

Nous avons réalisé, vendredi 2 décembre 2016, une réunion d'information sur le réseau d'échange de services dénommé « l'accorderie ». Au restaurant, le relais du soleil, près de 30 personnes ont questionné les représentants de l'association sur la pertinence de ces services d'échange entre habitants d'un même territoire.

Une accorderie : c'est un concept social innovant créé au Québec. Le principe est simple : chaque accordeur ou accordeuse propose ses services sur la base du temps. Une heure de service rendu donne droit à une heure de service reçu. Aucun échange monétaire, même lors de l'inscription dans une accorderie. On parle bien d'échange et non de bénévolat.

L'accorderie s'inscrit dans la mouvance de l'économie sociale et solidaire fondée sur un principe égalitaire, qui vise aussi à renforcer la coopération, la qualité de vie de ses membres.

Nous sommes plusieurs accordeurs de Saint Jean Environnement et aimerions promouvoir un groupe local qui recouvrirait le territoire de Saint Jean de Védas et des villages aux alentours. Cela nécessiterait un lieu de rencontre pour assurer une permanence d'accueil.

Des représentants de l'accorderie de Montpellier, adhérents à SJE sont parmi nous et à votre disposition pour davantage d'explication

ANNEXE 16

PARC NATUREL URBAIN (PNU)

Réalisation en 2017 d'une étude de faisabilité pour la création d'un PNU sur les espaces non encore urbanisés entre Montpellier et St Jean de Védas.

Objectifs:

.Démontrer la nécessité et la faisabilité de sanctuariser cette zone, et préserver les activités agricoles et viticoles, des couloirs de biodiversité, aménager des espaces récréatifs et paysagers, ...

.Créer un poumon vert pour l'Ouest de Montpellier, au titre des mesures compensatoires liées aux projets du Contournement Ouest de MTP, et d'extension de la ZAC Ovalie.

Le recrutement d'un(e) stagiaire universitaire s'avère nécessaire et une demande de subvention a été adressée à la mairie pour mener à bien cette étude.

ANNEXE 17

LA CHIMIE VERTE SELON CLAUDE GRISON

Objectifs:

Ce film a pour objectif l'information et la sensibilisation aux possibilités incroyables qu'offre la chimie verte en termes d'environnement.

Description:

Claude Grison a une approche toute particulière de la chimie verte. Pour elle, l'objectif est d'aller vers une chimie qui répare les dégâts industriels du passé et qui respecte l'environnement à toutes les étapes de la production. En racontant son histoire à ses côtés, on comprend l'ampleur et les enjeux de ses découvertes : de la phyto-extraction à la rhizo-filtration, des Cévennes au reste du monde. Mais au delà des expériences, c'est la possibilité d'éviter la production de polluants que nous entrevoyons. Un espoir insensé qui devient réalité !

Diffusion :

Le film sera dans un premier temps diffusé sur TVSud qui couvre tout le grand Sud, de Marseille à Toulouse. Cette chaîne de télévision est également accessible sur toutes les box, donc elle est accessible à tout le monde. Le film sera ensuite relayé sur une chaîne hertzienne, non encore déterminée.